



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 20 juin 2007 — N° 24

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 08.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006 ;
(Dépôt n° 281-20070620)

Le rapport annuel de la Société des alcools du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;
(Dépôt n° 282-20070620)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006 ;
(Dépôt n° 283-20070620)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les coopératives de services financiers, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006 ;
(Dépôt n° 284-20070620)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006 ;
(Dépôt n° 285-20070620)

La Convention de performance et d'imputabilité 2006 du Service aérien gouvernemental ;
(Dépôt n° 286-20070620)

20 juin 2007

Le Plan d'action 2006-2009 du Service aérien gouvernemental ;
(Dépôt n° 287-20070620)

Le rapport annuel de Loto-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.
(Dépôt n° 288-20070620)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil du médicament, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.
(Dépôt n° 289-20070620)

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de l'Université du Québec et de ses établissements, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2006.
(Dépôt n° 290-20070620)

M. Dupuis, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la justice administrative, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.
(Dépôt n° 291-20070620)

M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Régie de l'énergie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.
(Dépôt n° 292-20070620)

M. Whissell, ministre du Travail, dépose :

Le rapport sur l'accessibilité aux personnes handicapées de bâtiments à caractère public construits avant décembre 1976.
(Dépôt n° 293-20070620)

20 juin 2007

M. Fournier, leader du gouvernement, au nom de M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport annuel de la Société Innovatech du Grand Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 294-20070620)

Le rapport annuel de la Société Innovatech des Régions ressources, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 295-20070620)

M. le président dépose les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 7 juin 2007 :

Décision 1367 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et sur le paiement des services professionnels ;

(Dépôt n° 296-20070620)

Décision 1368 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel des cabinets de l'Assemblée nationale et sur le paiement des services professionnels ;

(Dépôt n° 297-20070620)

Décision 1369 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative ;

(Dépôt n° 298-20070620)

Décision 1370 concernant le Règlement concernant les virements de crédits des programmes 1 et 2 au programme 3 du budget de l'exercice financier 2006-2007.

(Dépôt n° 299-20070620)

Dépôts de pétitions

Deux extraits de pétition concernant la reconduction du programme AccèsLogis sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 13 citoyens et citoyennes de la région de Québec, par M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) ;

(Dépôt n° 300-20070620)

20 juin 2007

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 23 membres de la coopérative d'habitation Les Citoyens unis et de la coopérative d'habitation Chacun, de la région de Sherbrooke, par M. Reid (Orford).
(Dépôt n° 301-20070620)

Deux extraits de pétition concernant l'application d'une section de la *Loi sur la protection sanitaire des animaux* par la Société protectrice des animaux sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 15 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Roy (Lotbinière) ;
(Dépôt n° 302-20070620)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 15 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Méthé (Saint-Jean).
(Dépôt n° 303-20070620)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy Verville (La Prairie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 489 citoyens et citoyennes de Saint-Philippe, concernant la révision du taux de taxe foncière à Saint-Philippe.
(Dépôt n° 304-20070620)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Caire (La Peltrie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 458 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'autonomie administrative et clinique du Centre de traitement pour jeunes adultes psychotiques Le GIFRIC-388 du Centre hospitalier Robert-Giffard.
(Dépôt n° 305-20070620)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant la reconduction du programme AccèsLogis sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 18 citoyens et citoyennes de la région de Drummondville, par M. Schneeberger (Drummond) ;
(Dépôt n° 306-20070620)

20 juin 2007

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 73 membres de coopératives d'habitation montréalaises, par M. Sklavounos (Laurier-Dorion).

(Dépôt n° 307-20070620)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À 10 h 57, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 26.

La période de questions orales se poursuit.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Morissette (Charlesbourg) et M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le 6^e anniversaire de la Journée mondiale du réfugié reconnue par le Haut Commissariat des Nations-Unies.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

20 juin 2007

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Morissette (Charlesbourg) et M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la traite négrière et de son abolition.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, et M. Lelièvre (Gaspé) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne solennellement le 25^e anniversaire de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* adoptée le 22 juin 1982 ainsi que le 25^e anniversaire de la création de la Commission d'accès à l'information du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Morin (Beauce-Sud), M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, et M. Bergeron (Verchères) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le courage, l'abnégation et le sens du devoir de plus de 2 500 soldats, sous-officiers et officiers qui quitteront le secteur Québec de la Force terrestre entre le 15 juillet et le 1^{er} septembre prochains pour une mission de plus de 6 mois à Kandahar en Afghanistan au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité.

La motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

20 juin 2007

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 7 en annexe)

Pour: **114** Contre: **0** Abstention: **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubourg (Viau), Mme Roy (Lotbinière) et M. Côté (Dubuc) proposent conjointement:

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à monsieur Édouard Anglade, décédé le 13 juin dernier, premier policier d'origine haïtienne, pour sa contribution à l'épanouissement de la communauté haïtienne du Québec pendant sa brillante carrière de trente ans au sein du Service de police de la ville de Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale.
-

20 juin 2007

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

L'Assemblée entreprend le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2007-2008.

M. Chagnon, deuxième vice-président, rend la directive suivante concernant la répartition du temps du débat restreint :

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

La répartition du temps dans le cadre de ce débat restreint de deux heures se fera selon le critère objectif de la proportionnalité.

Le groupe parlementaire formant le gouvernement disposera de 46 minutes, soit 38,4 % du temps à répartir; l'opposition officielle disposera de 39 minutes, soit 32,8 % du temps à répartir; le deuxième groupe d'opposition bénéficiera de 35 minutes, soit 28,8 % du temps à répartir; et le temps non utilisé par un groupe parlementaire ne pourra pas être réparti entre les autres groupes parlementaires.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé et l'Assemblée ayant statué sur la motion de la ministre des Finances présentée dans le cadre du discours sur le budget, les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2007-2008 sont mis aux voix. Un vote par appel nominal est exigé sur ces rapports regroupés.

Ces rapports sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 8 en annexe)

Pour: **45** Contre: **42** Abstention: **0**

20 juin 2007

Projets de loi de crédits

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose :

QUE l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 14, Loi n° 1 sur les crédits, 2007-2008 ;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté ;

QUE le projet de loi soit adopté.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi n° 14, Loi n° 1 sur les crédits, 2007-2008, est adopté.

À 13 h 23, M. le président suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 05.

Crédits budgétaires

Crédits supplémentaires

Conformément à l'ordre adopté le 19 juin 2007, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008.

20 juin 2007

Étude en commission plénière

La commission plénière reprend l'étude des crédits supplémentaires n° 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2008.

L'étude terminée, les crédits supplémentaires n° 1 sont adoptés à la majorité des voix.

M. le président de la commission plénière fait le rapport suivant à l'Assemblée :

La commission plénière a adopté tous les crédits supplémentaires n° 1 et le gouvernement est autorisé à prendre sur le fonds consolidé du revenu une somme maximale de 111 000 000,00 \$ pour le paiement des crédits supplémentaires de dépenses du Québec présentés à l'Assemblée nationale pour l'année financière 2007-2008, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu, soit le montant des crédits à voter pour chacun des différents programmes énumérés à l'annexe du projet de loi présenté ci-après.

Ce rapport est mis aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 4, Loi abrogeant la Loi concernant la prestation des services de santé par les médecins spécialistes, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 4 est adopté.

20 juin 2007

À 17 h 44, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 12.

Présentation de projets de loi

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 232 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 21 Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques

La motion est adoptée.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 236 et 237 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que le principe du projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 21 est adopté.

20 juin 2007

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 21 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

Commission plénière

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques.

La motion est adoptée.

Le projet de loi n° 21 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 21 juin 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 21 h 12, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 21 juin 2007, à 10 heures.

20 juin 2007

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 20 juin 2007, à 16 h 59, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 14 Loi n° 1 sur les crédits, 2007-2008

Le Président

MICHEL BISSONNET

20 juin 2007

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion présentée conjointement par M. Morin (Beauce-Sud), M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, et M. Bergeron (Verchères) concernant le départ de soldats pour l'Afghanistan :

(Vote n° 7)

POUR - 114

Arcand	Desrochers	Lapointe	Paradis
Arseneau	Diamond	<i>[Groulx]</i>	Pelletier
Auclair	Domingue	Laporte	<i>[Rimouski]</i>
Auger	Dorion	Leblanc	Pelletier
Beauchamp	Doyer	L'Écuyer	<i>[Chapleau]</i>
Beaupré	Drainville	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Picard
Béchar	Dubourg	L'Écuyer	Proulx
Bédard	Dufour	<i>[Pontiac]</i>	Reid
Benjamin	Dumont	Légaré	Richard
Benoit	Dupuis	Legault	Riedl
Bérubé	Ferland	Lelièvre	Roux
Bertrand	Fournier	Lemay	Roy
Blais	Francoeur	Lemieux	<i>[Lotbinière]</i>
Bonnardel	Gagnon-Tremblay	Lessard	Roy
Boulet	Gaudreault	Lévesque	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Caire	Gautrin	MacMillan	Roy Verville
Camirand	Gendron	Malavoy	Schneeberger
Charbonneau	Gingras	Maltais	Simard
Charest	Girard	Marcoux	Sklavounos
Charlebois	Gonthier	Marsan	St-Pierre
Cholette	Gosselin	Ménard	Taillon
Clermont	Grandmont	Merlini	Thériault
Cloutier	Grondin	Méthé	Therrien
Copeman	Hamad	Morasse	Tomassi
Côté	Harel	Morin	Turp
Couillard	Houda-Pepin	Morissette	Vallée
Courchesne	James	Normandeau	Vallières
Cousineau	Jérôme-Forget	Ouellette	Wawanoloath
Curzi	Kelley	Ouimet	Whissell
Damphousse	Lapointe	Pagé	
Deslières	<i>[Crémazie]</i>	Paquet	

20 juin 2007

Sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2007-2008 :

(Vote n° 8)

POUR - 45

Arcand	Couillard	Kelley	Paradis
Auclair	Courchesne	L'Écuyer	Pelletier
Beauchamp	Dubourg	<i>[Pontiac]</i>	<i>[Chapleau]</i>
Béchar	Dupuis	Lessard	Reid
Blais	Fournier	MacMillan	Sklavounos
Boulet	Gagnon-Tremblay	Marcoux	St-Pierre
Chagnon	Gautrin	Marsan	Thériault
Charest	Gonthier	Ménard	Tomassi
Charlebois	Hamad	Normandeau	Vallée
Cholette	Houda-Pepin	Ouellette	Vallières
Clermont	James	Ouimet	Whissell
Copeman	Jérôme-Forget	Paquet	

CONTRE - 42

Arseneau	Dionne-Marsolais	L'Écuyer	Roy
Beaupré	Domingue	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	<i>[Lotbinière]</i>
Bédard	Dorion	Légaré	Roy Verville
Benjamin	Dumont	Lévesque	Schneeberger
Benoit	Francoeur	Merlini	Taillon
Bonnardel	Gingras	Méthé	Therrien
Caire	Gosselin	Morin	
Camirand	Grandmont	Morissette	
Charbonneau	Grondin	Picard	
Damphousse	Lapointe	Proulx	
Deschamps	<i>[Groulx]</i>	Riedl	
Desrochers	Laporte	Roux	
Diamond	Leblanc	Roy	
		<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	